

TOUT SAVOIR SUR LE PROTOXYDE D'AZOTE ET SA CONSOMMATION

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le protoxyde d'azote est aussi appelé gaz hilarant, bonbonne, proto, ballon



Le protoxyde d'azote a un usage médical (anesthésie) et alimentaire (cartouche pour siphon à chantilly) avant d'avoir un usage récréatif



L'usage récréatif de protoxyde d'azote est présent depuis une vingtaine d'années en France notamment dans le milieu festif.

POURQUOI CONSOMME-T-ON DU PROTOXYDE ?

Le protoxyde d'azote est classé comme un produit hallucinogène avec des effets anesthésiques, antalgiques et euphorisants. Il est consommé pour une recherche d'euphorie qui est semblable à l'ivresse, une recherche de désinhibition, de distorsion sensorielle notamment visuelles et auditives, une recherche d'état de « défonce ».

Le protoxyde d'azote est consommé par inhalation principalement en transférant le gaz dans un ballon de baudouche. Les effets sont presque immédiats et s'estompent rapidement (maximum 2/3 minutes).

LES PRINCIPAUX RISQUES D'UNE CONSOMMATION

Consommation occasionnelle : risque de brûlures notamment si le produit est consommé directement dans la cartouche, risque d'asphyxie, perte de connaissances, perte des réflexes de la toux et de la déglutition.

Consommation régulière et importante : pertes de mémoire, troubles de l'humeur, trouble du rythme cardiaque, trouble de l'érection, hallucinations visuelles, etc.

Selon l'Association Française des Centres d'Addictovigilance dans un communiqué de juin 2022, le nombre de cas de complications sanitaires graves liés à l'usage non médical du protoxyde d'azote a été multiplié par 10 depuis 2019.



QUI SONT LES CONSOMMATEURS DE PROTOXYDE D'AZOTE ?



Un public plutôt jeune (une moyenne de 21/22 ans) mais aussi de plus en plus de mineurs à la recherche de nouvelles sensations, de nouvelles expériences



Des consommateurs plutôt en milieu festif mais qui deviennent de plus en plus des consommateurs réguliers et quotidiens

LA DÉPENDANCE AU PROTOXYDE D'AZOTE

Il est possible de développer une dépendance au protoxyde d'azote lorsque l'on perd le contrôle sur sa consommation notamment sur la quantité de produit consommé, que l'on n'essaie de réduire et/ou d'arrêter sans succès, que l'on ressent un syndrome de manque quand on ne consomme pas le produit, que l'on doit augmenter les doses pour ressentir les mêmes effets, etc.

Ces critères permettent d'établir un usage à risques voire une dépendance au produit.

LE STATUT LÉGAL DU PROTOXYDE D'AZOTE

Le protoxyde d'azote est un produit légal mais désormais interdite à la vente pour les mineurs pour éviter le détournement de l'usage.